



FR

CONSEIL DE DIRECTION
96^{ème} session
Rome, 10-12 mai 2017

UNIDROIT 2017
C.D. (96) 13 (b)
Original: anglais/français
mai 2017

Point n° 14 de l'ordre du jour: Questions administratives

(b) Rapport du Comité Permanent

<i>Sommaire</i>	<i>Rapport du Comité Permanent sur les travaux de sa 188^{ème} session</i>
<i>Action demandée</i>	<i>Prendre note du Rapport et examiner les recommandations formulées par le Comité Permanent</i>
<i>Document connexe</i>	<i>n.a.</i>

Point n. 1 de l'ordre du jour – Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour provisoire

1. La 118^{ème} session du Comité Permanent s'est tenue au siège d'UNIDROIT le 10 mai 2017. Ont assisté à la réunion le Président de l'Institut, Professeur A. Mazzoni, le Professeur A. Hartkamp, M. J. Sánchez-Cordero, Mme R. Sandby-Thomas et le Professeur H. Gabriel. Le Secrétaire Général, en qualité de Secrétaire *ex-officio* du Comité permanent, y a également participé. M. H.-G. Bollweg s'est excusé.
2. Le projet d'Ordre du jour a été adopté tel que proposé.

Point n. 2 de l'ordre du jour – Rapport du Secrétaire Général sur l'examen de la structure et les politiques du personnel du Secrétariat

3. Le Secrétaire Général a informé le Comité de l'état d'avancement des délibérations par la Commission des Finances concernant les propositions de rationalisation et de réforme des dispositions en matière de rémunération et de sécurité sociale du personnel de l'Institut. Le Comité Permanent a noté avec satisfaction que la Commission des Finances avait formellement inclus ce sujet à l'ordre du jour de ses travaux, qu'elle avait procédé à un échange de vues préliminaire sur les documents pertinents à sa dernière session et qu'elle avait convenu de se réunir à nouveau le 13 juillet 2017 pour continuer ses délibérations sur la question (voir le rapport de la Commission des

Finances sur les travaux de sa 81^{ème} session, document UNIDROIT 2017 - FC (81) 7, paragraphes 34 à 56).

Point n. 3 de l'ordre du jour – Prorogation du mandat de la Secrétaire Générale Adjointe

4. Conformément à l'article 8 du Statut organique d'UNIDROIT, le Secrétaire Général Adjoint est "nommé par le Conseil de Direction sur présentation du Président" (paragraphe 1) pour "une période qui n'aura pas une durée supérieure à cinq ans", et "ils sont rééligibles" (paragraphe 2).

5. La Secrétaire Générale Adjointe a été nommée par le Conseil de Direction, à sa 91^{ème} session (Rome, 7 au 9 mai 2012), pour une période de cinq ans, conformément au paragraphe 2 de l'article 8 du Statut d'UNIDROIT, qui expirera le 30 septembre 2017. La Secrétaire Générale Adjointe a été nommée au niveau A-4, conformément à l'Annexe III du Règlement d'UNIDROIT, qui autorise la nomination du Secrétaire Général Adjoint aux niveaux A4, A5 ou A6.

6. En reconnaissance de la qualité de ses services à l'organisation au cours de son premier mandat, le Comité permanent a autorisé le Président, dans l'exercice de sa prérogative en vertu du paragraphe 1 de l'article 8 du Statut d'UNIDROIT, à demander l'approbation du Conseil de Direction pour offrir à la Secrétaire Générale Adjointe la prorogation de son contrat pour un second mandat à compter du 1^{er} octobre 2017.

Point n. 4 de l'ordre du jour – Procédure et calendrier pour la sélection d'un successeur au Secrétaire Général

7. Conformément à l'article 8 du Statut organique d'UNIDROIT, le Secrétaire Général est "nommé par le Conseil de Direction sur présentation du Président" (paragraphe 1) pour "une période qui n'aura pas une durée supérieure à cinq ans", et "il est rééligible" (paragraphe 2).

8. Le Secrétaire Général a été sélectionné selon une procédure compétitive ouverte par la publication d'un appel à candidatures en juillet 2007. Il a été nommé par le Conseil de Direction lors de sa 87^{ème} session (Rome, 21-23 avril 2008) pour une période de cinq ans, conformément au paragraphe 2 de l'article 8 du Statut d'UNIDROIT, et son mandat a été renouvelé par le Conseil de Direction à sa 92^{ème} session (Rome, 8-10 mai 2013) pour une deuxième période de cinq ans qui expirera le 30 septembre 2018.

9. En vue de préparer la nomination du successeur du Secrétaire Général par le Conseil de Direction, le Comité permanent recommande que le Conseil de Direction fasse un appel à candidatures d'ici au 30 septembre 2017 et que le Comité permanent soit prié d'organiser la sélection et d'inviter les candidats présélectionnés à une entrevue en temps opportun à l'automne 2017, afin de formuler une recommandation au Président sur la nomination à soumettre au Conseil à sa 97^{ème} session en 2018. Le Comité Permanent a décidé de recommander au Conseil de Direction que l'annonce de vacance de poste devrait énoncer les qualifications requises, comprenant une expertise dans les domaines du droit privé et du droit international, des compétences de gestion et une connaissance adéquate de l'anglais et du français.

Point n. 5 de l'ordre du jour – Ordre du jour provisoire de la 76^{ème} session de l'Assemblée Générale

10. Conformément à l'article 1 du Règlement, le Comité Permanent a approuvé l'Ordre du jour provisoire suivant proposé par le Secrétariat en vue de la 76^{ème} session de l'Assemblée Générale qui se tiendra en décembre 2017:

1. Ouverture de la session par le Président de l'Institute et par le Président de l'Assemblée Générale pour l'année 2016-2017
2. Nomination du Président de l'Assemblée Générale pour l'année 2017-2018
3. Adoption de l'ordre du jour (A.G. (76) 1)
4. Exposé sur l'activité de l'Organisation en 2017 (A.G. (76) 2)
5. Modifications définitives du Budget et approbation des Comptes pour l'exercice financier 2016 (A.G. (76) 3)
6. Ajustements au Budget de l'exercice financier 2017 (A.G. (76) 4)
7. Arriérés de contributions des Etats membres (A.G. (77) 5)
8. Classement des Etats membres dans le tableau des contributions d'UNIDROIT (A.G. (77) 6)
9. Examen du régime de rémunérations et de sécurité sociale proposé au personnel d'UNIDROIT (A.G. (77) 7)
10. Approbation du projet de Budget pour 2018 et fixation des contributions des Etats membres pour cet exercice financier (A.G. (75) 8)
11. Divers